

Liste de contrôle de déménagement

Avant votre rendez-vous pour l'installation :

- Emballez les pièces d'équipement que vous souhaitez transférer à votre nouvelle adresse. Par exemple :
 - Récepteurs
 - Télécommandes
 - Câbles
 - Modem
 - Filtres
 - Téléphones

REMARQUE : Si vous êtes un client de Bell Télé Satellite, vous pouvez laisser l'antenne à votre ancienne adresse. Bell vous fournira une nouvelle antenne s'il n'y en a pas à votre nouvelle adresse.

- À votre nouvelle adresse, disposez le téléviseur, les récepteurs, les télécommandes et les câbles dans la pièce où ils sont destinés. Déballez votre modem et assurez-vous que votre ordinateur y est relié et prêt à être utilisé. Branchez vos téléphones sur les prises téléphoniques des diverses pièces de votre domicile. Ensure your furniture is not blocking any outlets or jacks, as the technician will need access to them to install your services.
- Veillez à ce que vos meubles ne cachent aucune prise électrique ou téléphonique, étant donné que le technicien devra y accéder pour installer vos services.
- Si vous êtes locataire, il peut être préférable de demander la permission de votre propriétaire avant de procéder à l'installation de vos services. Il arrive que nos techniciens doivent percer des trous ou fixer des câbles au mur à l'aide d'une agrafeuse durant l'installation.

Le jour de l'installation de vos services :

Concerne les clients qui ont besoin de faire installer leurs services par un technicien de Bell

- Le titulaire du compte ou son représentant désigné (ayant atteint l'âge de la majorité) doit être sur place pour autoriser l'installation et rester pendant toute sa durée.
- Le technicien vous appellera au numéro que vous nous avez fourni avant votre déménagement.
- Préparez l'un de vos appareils afin que le technicien puisse le connecter à votre réseau Internet et effectuer toutes vérifications nécessaires.

Après le déménagement :

Si votre déménagement a lieu entre deux périodes de facturation et que vous avez modifié vos services, il se peut que vous remarquiez que des frais partiels ont été ajoutés à votre facture. Apprenez-en plus sur les frais partiels: bell.ca/fraispartiels

Information additionnelle :

Visitez-nous à bell.ca/soutiendemenagement pour en savoir plus le transfert de services et nos services de soutien. Téléphonnez-nous au **1 866 866-2355**.